

« Je reste dans le camp des opposants » à une **« réforme de plus en plus dangereuse »**, indique François Hommeril, président du syndicat CFE-CGC.

Le projet de loi concernant la réforme des retraites sera présenté en conseil des ministres le 22 janvier et discuté au Parlement fin février, a expliqué le premier ministre. Voici, point par point, ce qu'il faut retenir de son intervention :

• **La mise en place d'un système par points**

Le premier ministre a confirmé la mise en place d'un système universel de retraites par points, et non plus par trimestres. Concrètement, chaque heure travaillée permettra d'acquérir des points.

Les partenaires sociaux fixeront la valeur du point «sous le contrôle du Parlement», a-t-il assuré. «La loi prévoira une règle d'or pour que la valeur du point acquis ne puisse pas baisser» avec «une indexation non pas sur les prix mais sur les salaires qui dans notre pays augmentent plus vite», a-t-il aussi précisé.

Les primes permettront aux fonctionnaires d'acquérir des droits et des points seront alloués pour compenser les périodes de chômage et de maladie, a aussi indiqué Édouard Philippe.

• **La suppression des régimes spéciaux «progressivement»**

Édouard Philippe a confirmé la suppression progressive des 42 régimes de retraite existants, dont les régimes spéciaux. «Nous mettrons fin aux régimes spéciaux», mais «progressivement, sans brutalité, avec respect, calme et détermination», a-t-il assuré.

• **Une retraite minimum à 1000 euros**

«Nous garantirons une pension minimale de 1000 euros nets par mois pour une carrière complète au SMIC», a détaillé le premier ministre, sans fixer de date précise. Ce minimum de pension «sera garanti par la loi à 85% du SMIC dans la durée et évoluera comme celui-ci», a-t-il ajouté.

• **Un âge légal à 62 ans et un âge pivot à 64 ans**

L'âge légal de départ sera maintenu à 62 ans tandis qu'un âge pivot - c'est-à-dire un âge d'équilibre de départ -, sera instauré à 64 ans, à partir de 2027, avec un système de «bonus-malus» fixé par les partenaires sociaux. L'objectif affiché est d'inciter les Français à travailler plus longtemps.

• **Les Français nés avant 1975 pas concernés**

Les travailleurs nés avant 1975 ne seront pas concernés par le nouveau système universel, a expliqué le premier ministre. Pour eux, rien ne change. «Ceux qui entreront sur le marché du travail en 2022 intégreront le nouveau système. La génération 2004 sera la première à intégrer le système universel de retraites dès son premier travail», a détaillé le premier ministre.

En clair, le nouveau système de retraites par points entrera en vigueur au 1er janvier 2022 à partir de la génération 2004 et ne s'appliquera pas aux personnes nées avant 1975. La génération 2004 (18 ans en 2022) sera donc la première à intégrer complètement le système.

De plus, seules les années travaillées à partir de 2025 seront régies par le nouveau système. La première génération concernée aura encore 70% de sa retraite calculée selon l'ancien système. Pendant la transition, il y aura un maintien de 100% des droits acquis dans les régimes actuels.

- **Des majorations pour les familles**

Édouard Philippe a annoncé une majoration pour «les parents de familles nombreuses». «Au-delà des 5% par enfant (dès le premier enfant, NDLR), nous accorderons 2% supplémentaires aux parents de familles nombreuses de 3 enfants et plus», a-t-il dit.

- **Les «riches» mis à contribution**

«Au-delà de 120.000 euros annuels de revenus, les plus riches paieront une cotisation de solidarité plus élevée qu'aujourd'hui», a détaillé Édouard Philippe. Jusqu'à 120.000 euros de revenus annuels, tout le monde cotisera au même taux.

- **Des dérogations pour les métiers pénibles**

Le premier ministre a évoqué la possibilité pour les «métiers usants» de partir «deux années plus tôt», y compris les fonctionnaires, ainsi que pour les carrières longues. Il a aussi parlé d'un «assouplissement des critères pour la prise en compte du travail de nuit». Cela bénéficiera notamment aux infirmiers et aux infirmières qui travaillent de nuit, a expliqué Édouard Philippe.

- **Les pensions des enseignants «sanctuarisées»**

Le niveau des pensions des enseignants sera "sanctuarisé", a souligné le premier ministre. «Nous inscrirons dans la loi la garantie selon laquelle le niveau des retraites des enseignants sera sanctuarisé et comparable au niveau des retraites des fonctions ou des métiers équivalents dans la fonction publique», a-t-il annoncé.

«Nous engagerons avant la fin du quinquennat les revalorisations nécessaires pour maintenir le niveau des pensions» des enseignants, «nous le ferons progressivement et nous commencerons dès 2021», a-t-il également assuré.

- **Les policiers et les pompiers conserveront leurs dérogations**

Les pompiers, les policiers, les gendarmes et le personnel pénitentiaire conserveront leurs dérogations actuelles, a expliqué le premier ministre. Quant aux commerçants et professions libérales, Édouard Philippe a évoqué une transition sur 15 ans avec une convergence «douce» des cotisations.

Voici d'autres aspects, plus généraux, évoqués par le premier ministre durant son intervention :

- **«Le temps est venu de construire un système universel de retraites»**

Dès les premiers mots de son discours, Édouard Philippe a affirmé que «le temps est venu de construire un système universel de retraites». «Nous proposons un nouveau pacte entre les générations», a-t-il assuré, promettant de «préserver ce lien indéfectible» qui constitue «le pacte social» de notre pays. «Le système sera donc le même pour tous les Français, sans exception, au lieu d'être organisé par statuts. Le temps du régime universel est venu, celui des régimes spéciaux s'achève», a-t-il résumé quelques minutes plus tard.

- **«Il n'y a pas d'agenda caché, nous ne cherchons pas de petites économies»**

«L'ambition portée par le gouvernement est celle de la justice sociale», a assuré Édouard Philippe. «La France n'a pas fait le choix et, je crois, ne fera jamais le choix du chacun pour soi et du tant pis pour les autres. Nous ne voulons pas confier le soin de nos anciens et les clés de nos retraites à l'argent roi», a-t-il poursuivi. Et d'assurer : «Il n'y a pas d'agenda caché, nous ne cherchons pas de petites économies

ici ou là. Nous ne voulons léser personne mais, au contraire, protéger davantage le pouvoir d'achat des travailleurs et des retraités, aujourd'hui et demain».

- **«Les élus et les ministres seront traités comme tous les Français»**

Soucieux de faire tomber le «mur de défiance» qui fragilise la parole publique, Édouard Philippe a tenu à souligner que les responsables politiques ne seraient pas épargnés par la réforme des retraites. Après avoir rappelé que celle-ci concernerait «le plombier ou l'informaticien, l'agriculteur ou le douanier, le chercheur ou l'écrivain, le député ou le conducteur de train», il a ajouté que ce serait également «le cas pour le personnel politique». «Les règles ont déjà beaucoup changé. Les ministres sont traités comme des salariés et les députés comme des fonctionnaires. Mais nos concitoyens restent persuadés que nos élus bénéficient de privilèges. Dans le système universel des retraites, les élus, les ministres seront traités comme exactement tous les Français». «C'est normal, et si vous voulez mon sentiment, c'est très bien ainsi», a-t-il conclu.

- **«Les garanties données» justifient que la grève «s'arrête»**

Après avoir tenu à «adresser un message de soutien» à tous «ceux qui choisissent aujourd'hui de travailler malgré la grève, parfois dans des conditions rendues difficiles», Édouard Philippe a considéré qu'il fallait que les syndicats mettent un terme à leur mouvement. «Il me semble que les garanties données aux populations les plus inquiètes justifient que le dialogue reprenne et que la grève - qui pénalise des millions de Français - s'arrête», a martelé le premier ministre. «Une nouvelle fois, je pense à tous ceux qui galèrent et pour qui chaque journée est devenue un véritable parcours d'obstacles, entre les transports et les problèmes de gardes d'enfants. Ces Français existent, ce sont nos concitoyens, et j'ai pour eux une pensée de solidarité», a-t-il conclu.